



Z.A. de Labahou - BP 29 - andre.tp@wanadoo.fr
TERRASSEMENT - TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENT - DÉMOLITION - V.R.D.

RENOUVELLEMENT D'EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE DE ROCHE MASSIVE

Lieu-dit Le Mas Neuf Ouest, Commune de Tornac (30)

NOTICE PAYSAGÈRE



PRÉAMBULE

Le volet paysager qui suit a été réalisé dans le cadre d'un dossier de demande de renouvellement d'exploitation présenté par la société J-P ANDRÉ pour une carrière de roche calcaire dite du Mas Neuf Ouest, située sur la commune de Tornac (30).

La poursuite de l'exploitation porte sur l'approfondissement du carreau de la carrière à la cote 270,00m NGF, sans augmentation du périmètre d'extraction déjà autorisé.

Le secteur d'approfondissement étant situé à l'abri de toute perception extérieure, les travaux n'auront de ce fait aucune incidence visuelle et paysagère sur la situation existante.

L'analyse porte donc essentiellement sur les conditions de remise en état finale du site au terme de l'exploitation, illustrant les mesures paysagères d'accompagnement du projet qui sont préconisées.

Elle se décompose en trois volets :

- la définition des caractéristiques paysagères du territoire dans lequel s'inscrit la carrière.
- l'illustration d'une reconnaissance de terrain avec prises de vue depuis des points significatifs permettant la définition d'un bassin visuel exposé aux modifications apportées.
- des préconisations paysagères illustrées par des schémas sur vues aériennes, des vues en plan, des coupes topographiques permettant d'apprécier l'échelle et la nature des modifications.

SOMMAIRE

1 DIAGNOSTIC PAYSAGERP.3

Situation géographique

Entité paysagère du territoire

Contexte paysager de proximité

Présentation du site actuel

2 ANALYSE DES PERCEPTIONS VISUELLES P.8

Carte de perception de la carrière

Points de vue sur le site

3 PRÉCONISATIONS PAYSAGÈRES SUR L'AMÉNAGEMENT FINAL P.11

Principes de modelage

Principes de végétalisation

Coupes topographique de l'état final

SITUATION GEOGRAPHIQUE

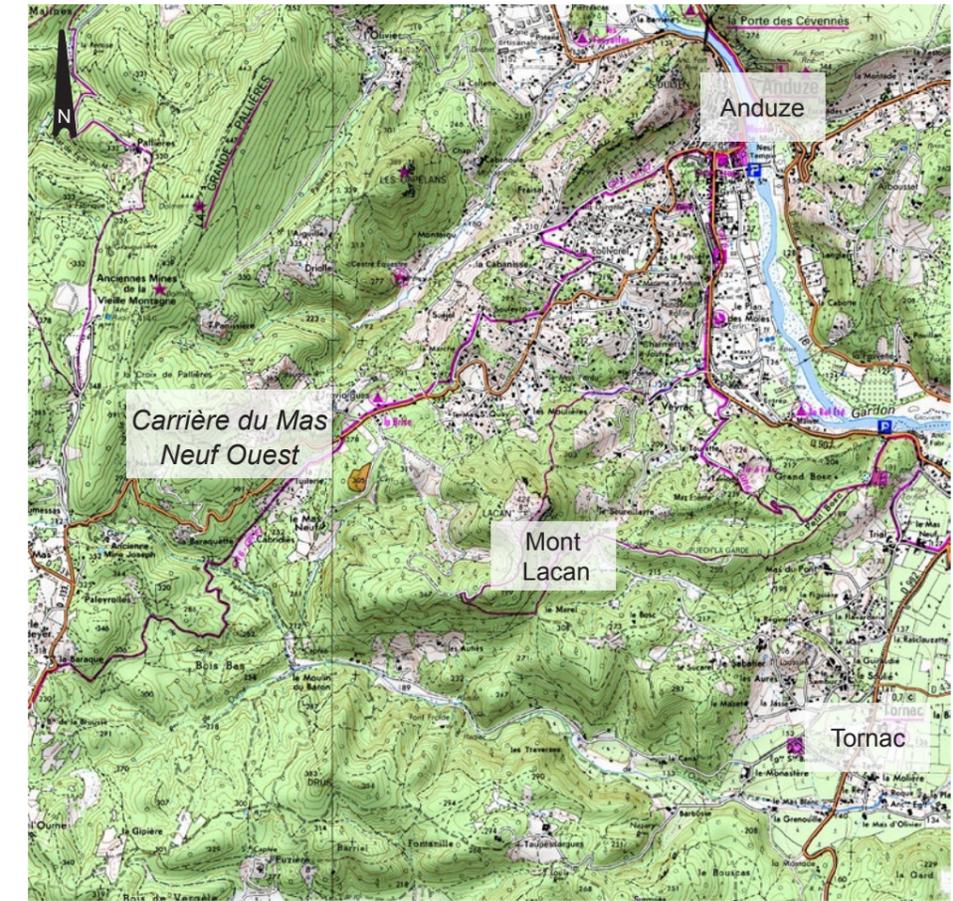
Département du Gard (30)



Tornac est une commune de la Région du Languedoc Roussillon implantée au centre du département du Gard. Elle se situe à 20 km au sud d'Alès. Elle se trouve à distance des grands axes de circulation: A9, D6110 menant à Montpellier et la D999 conduisant à Nîmes. Elle est positionnée le long de la Départementale 35 qui continue jusqu'à Anduze, porte d'entrée et haut lieu touristique du sud des Cévennes.



Source Google Earth



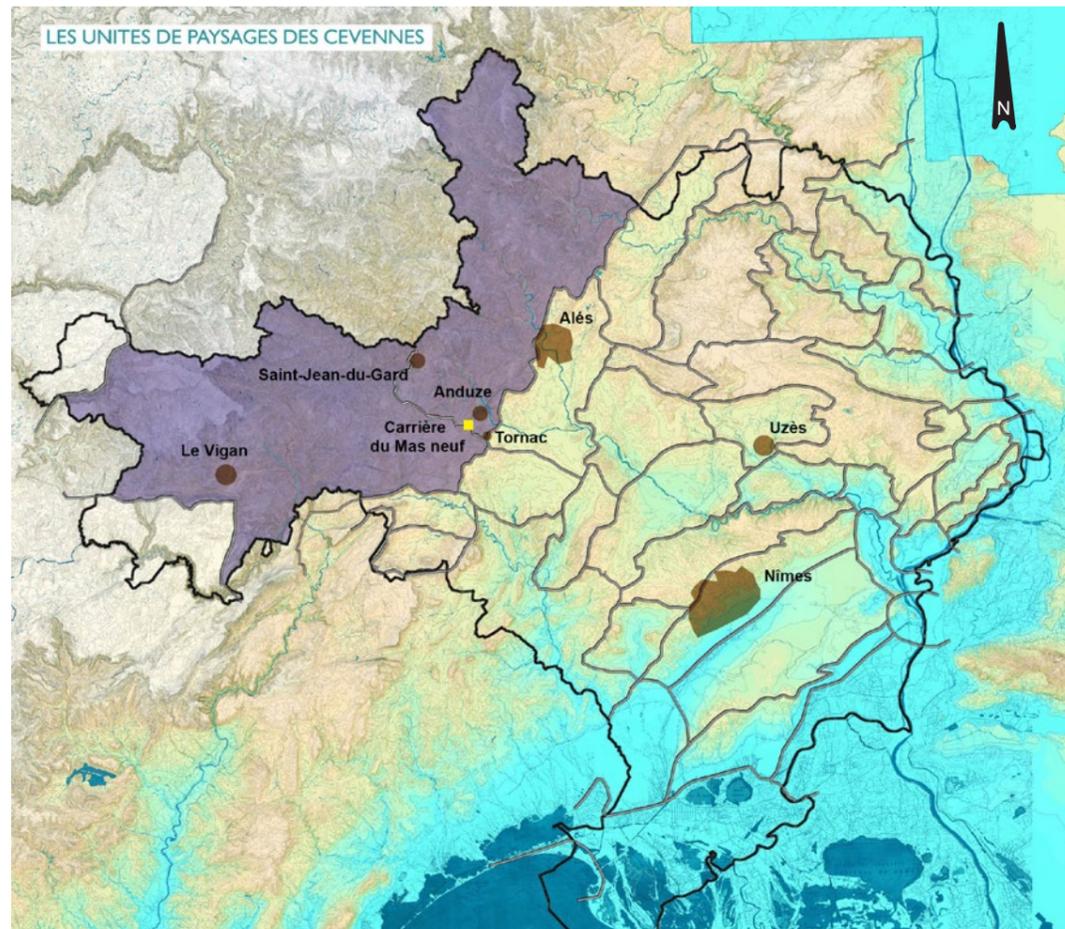
Source IGN Géoportail

Cette commune est relativement étendue. Sur 1900 hectares elle accueille 18 hameaux habités par 877 habitants en 2012. Le centre bourg s'étend au piémont des massifs cévenols à l'est de la commune.

La carrière du Mas Neuf Ouest, se trouve à l'opposé du centre de Tornac coté ouest, soit à 3.5km à vol d'oiseau et le double par voie carrossable. Le Puech de La Garde et le Mont Lacan isolent physiquement ces deux entités, si bien que l'implantation de la carrière se trouve plus proche d'Anduze que de Tornac centre.

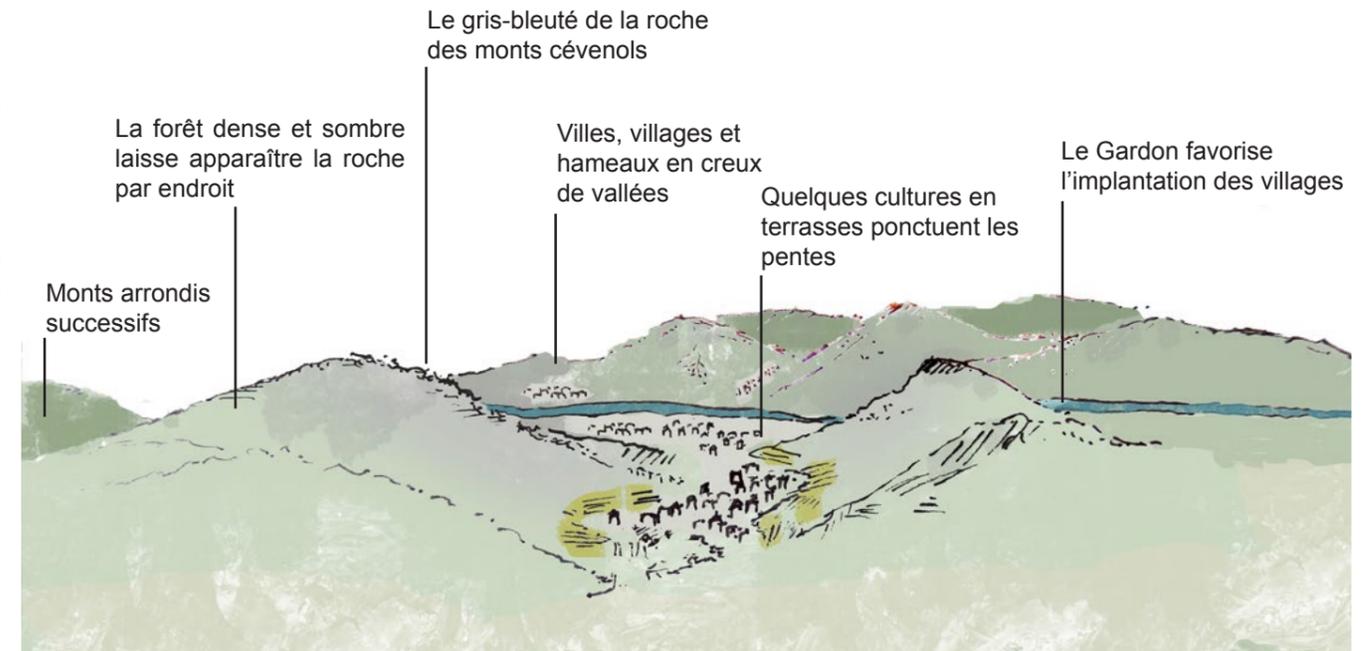
Le site exploité est accessible depuis la D133. Il est niché en creux sur la partie sommitale des dénivelés formant le piémont du Mont Lacan.

ENTITÉ PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE D'ÉTUDE



Source: Atlas des Paysages du Gard

Tornac se situe, selon l'Atlas des Paysages du Languedoc Roussillon, au sein de l'unité N°36 «Les Cévennes des Serres et des Valats». Cette unité, l'une des plus grande, englobe toute la partie Nord-Ouest du département du Gard. Essentiellement caractérisée par le massif des Cévennes, elle contraste avec les paysages de garrigues et de plaine situés plus au sud. Tornac et le site de projet sont implantés au niveau d'une porte d'entrée de ce paysage cévenol remarquable, identifié selon l'atlas par «les silhouettes arrondies de monts successifs».



Les grandes caractéristiques de l'entité paysagère: vue depuis la garrigue et la plaine Languedocienne.

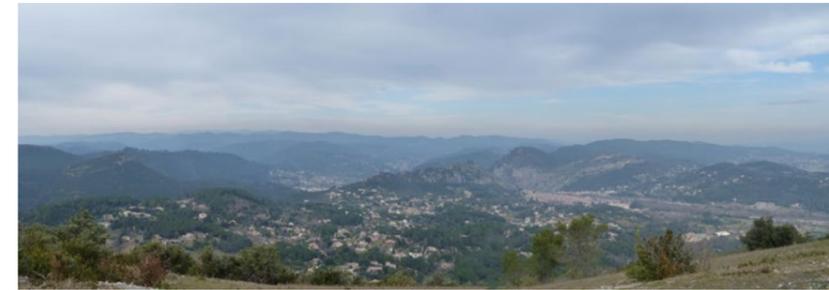


Vue depuis l'est des Massifs Cévenols, caractérisés par la succession de reliefs aux sommets arrondis.

CONTEXTE PAYSAGER DE PROXIMITE: La structure paysagère



Traviargues 277 m



Anduze 150 m, dominée par les falaises calcaires du Peyremale qu'entaille le Gardon.



Les réservoirs 314 m



Le Mont Lacan 399 m



Le hameau de la Tuilerie 232 m

**La Carrière du
Mas Neuf Ouest
305 m**



Le Mas Neuf 220 m

Le site de carrière se trouve isolé pour plusieurs raisons:

- Il s'inscrit en creux au sein de nombreux reliefs qui créent autant d'écran visuel sur le site,
- Les villages et hameaux se sont implantés dans les vallées ne permettant pas de voir la carrière,
- La forêt est dense et offre très peu d'ouverture vers le lointain,
- Le site est maintenu à distance des axes routiers principaux.

Ces éléments participent à la préservation du cadre de vie et de l'image touristique de cette partie du territoire cévenol.

CONTEXTE PAYSAGER DE PROXIMITE: Les motifs paysagers

L'URBANISATION



Habitats concentrés dans les fonds de vallées ou en piémont et respectant les qualités du site (utilisation de la pierre locale et intégration des constructions à la pente). Certaines maisons isolées ponctuent par endroit le territoire.

LA VÉGÉTATION



Couvert végétal dense, recouvrant parfois le haut des reliefs jusqu'au fond des vallées. Les vues sont souvent fermées depuis les axes routiers. Les peuplements forestiers sont essentiellement constitués de persistants (Pins, Chênes vert).

L'AGRICULTURE



Présence de terrasses sur le territoire prouvant une adaptation des modèles agricoles au relief. Néanmoins de nombreuses parcelles sont en friches. La culture de la vigne forme un premier plan de qualité au village de Tornac.

LA ROCHE



Omniprésence de la roche à la fois à l'état brut ou taillé. Cet élément par sa teinte est représentatif des paysages Cévenols. On la retrouve dans de nombreuses constructions remarquables.

LA CARRIERE DU MAS NEUF OUEST



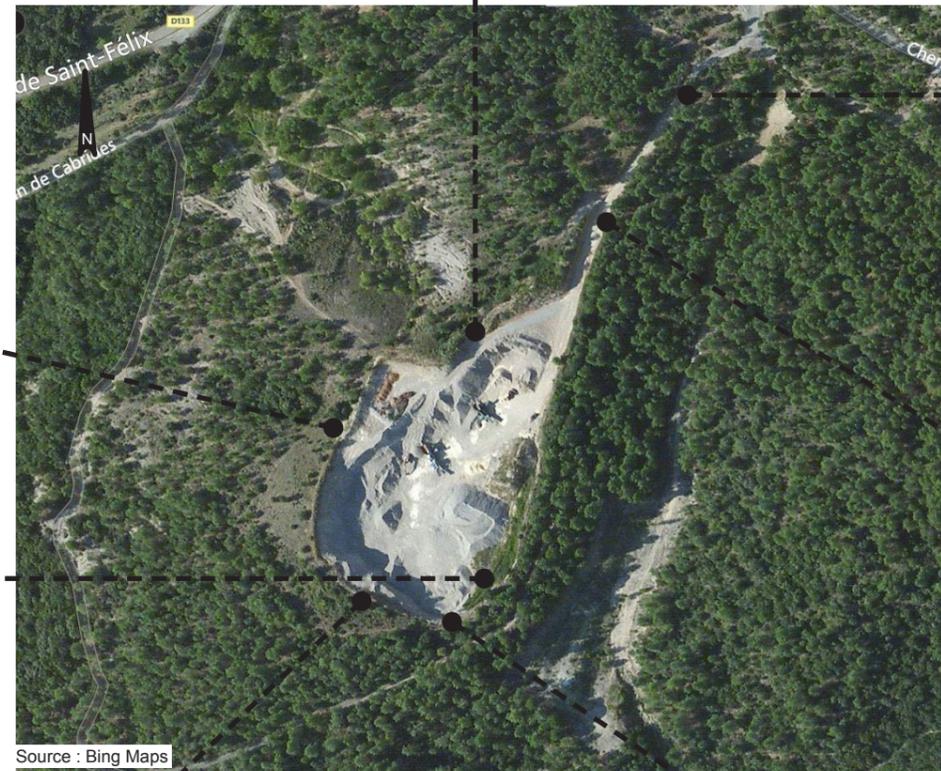
Le carreau d'exploitation depuis le Sud



Détail du front Sud



La limite Ouest



Le chemin d'accès vers le chemin communal



La limite Est



Le chemin d'accès vers la carrière

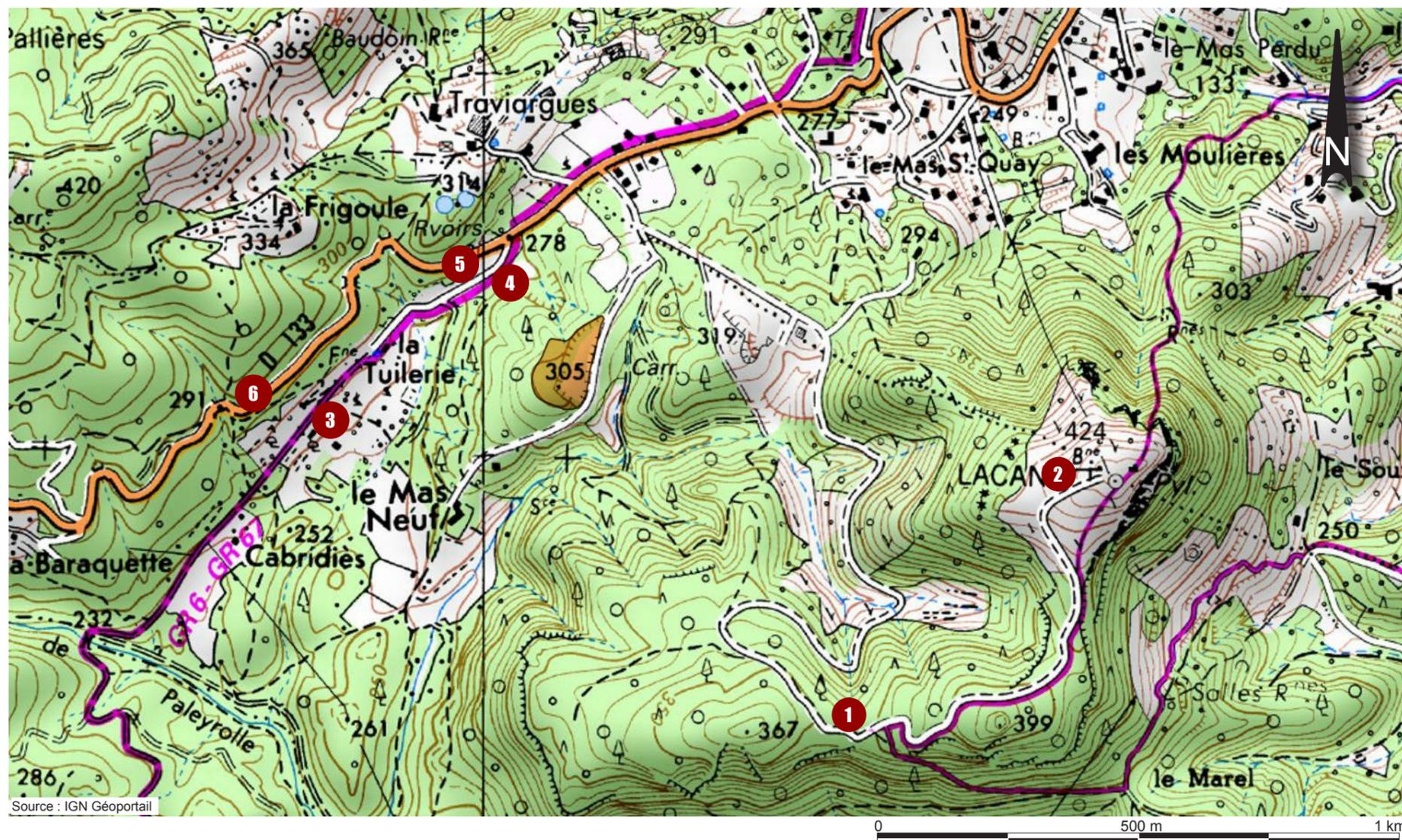


La limite Sud



Le carreau d'exploitation depuis le Nord

CARTE DE PERCEPTION DE LA CARRIÈRE



L'analyse des perceptions de l'emprise du projet d'exploitation a été réalisée à partir des voies de communication et se traduit graphiquement par la carte ci-contre qui localise les points de vue relevés lors des reconnaissances de terrain.

Elle met en évidence que, du fait de la situation encaissée de la carrière dans le relief, seul le Mont Lacan et sa route d'accès permettent d'avoir une vue plongeante sur le site.

Les planches photos présentées ci-après illustrent l'impact ou l'absence d'impact du projet d'exploitation sur des points de vue représentatifs des différents secteurs explorés.

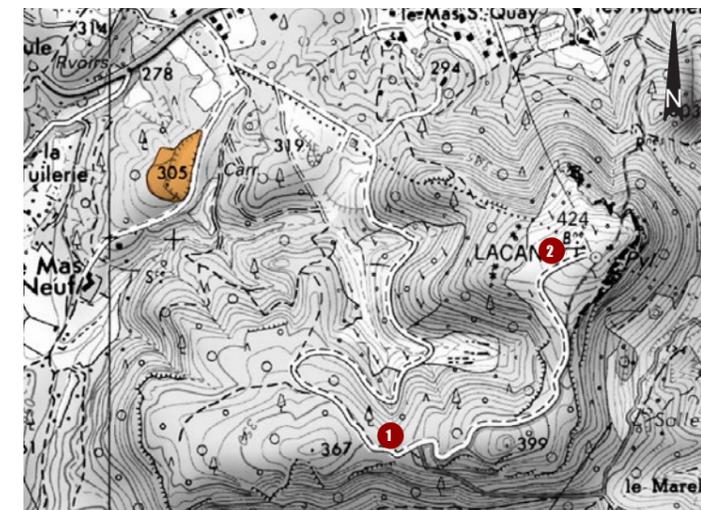
Ce projet ne créera à priori aucun conflit de perspective ou de covisibilité avec un lieu de fréquentation touristique, ni avec un site ou un édifice patrimonial reconnu, ou d'une perspective privilégiée de découverte du paysage.

La conservation d'une ligne de crête à la cote 296,00m NGF en limite Ouest et Sud-Ouest protégera d'un point d'appel visuel sur l'extraction les secteurs habités voisins (hameaux de la Tuilerie, Traviargues ou le Mas neuf), ainsi que la route départementale RD 133.

Les enjeux paysagers pourraient orienter la remise en état du site à un retour à l'état naturel par un remblaiement partiel des fronts de taille résiduels de façon à retrouver des pentes adoucies en liaison avec celles des vallonnements dans lesquels s'inscrit le projet.

POINTS DE VUE SUR LA CARRIÈRE ACTUELLE

Axe dominant depuis le Mont Lacan 424 m



Ce sont les limites Ouest et Sud-Ouest de la carrière qui sont visibles depuis ce point de vue dominant. Le projet de renouvellement d'exploitation n'élargira pas la zone d'extraction au-delà de ces limites existantes, et la surface minérale perçue aujourd'hui ne sera pas augmentée.

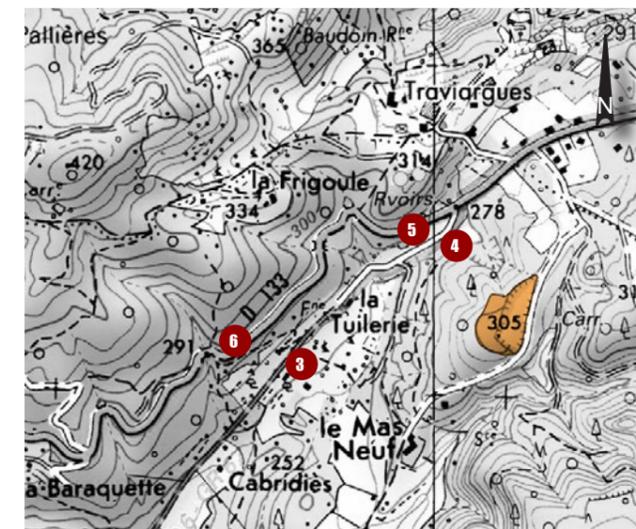
Ce point d'appel visuel devrait être atténué par les opérations de talutage



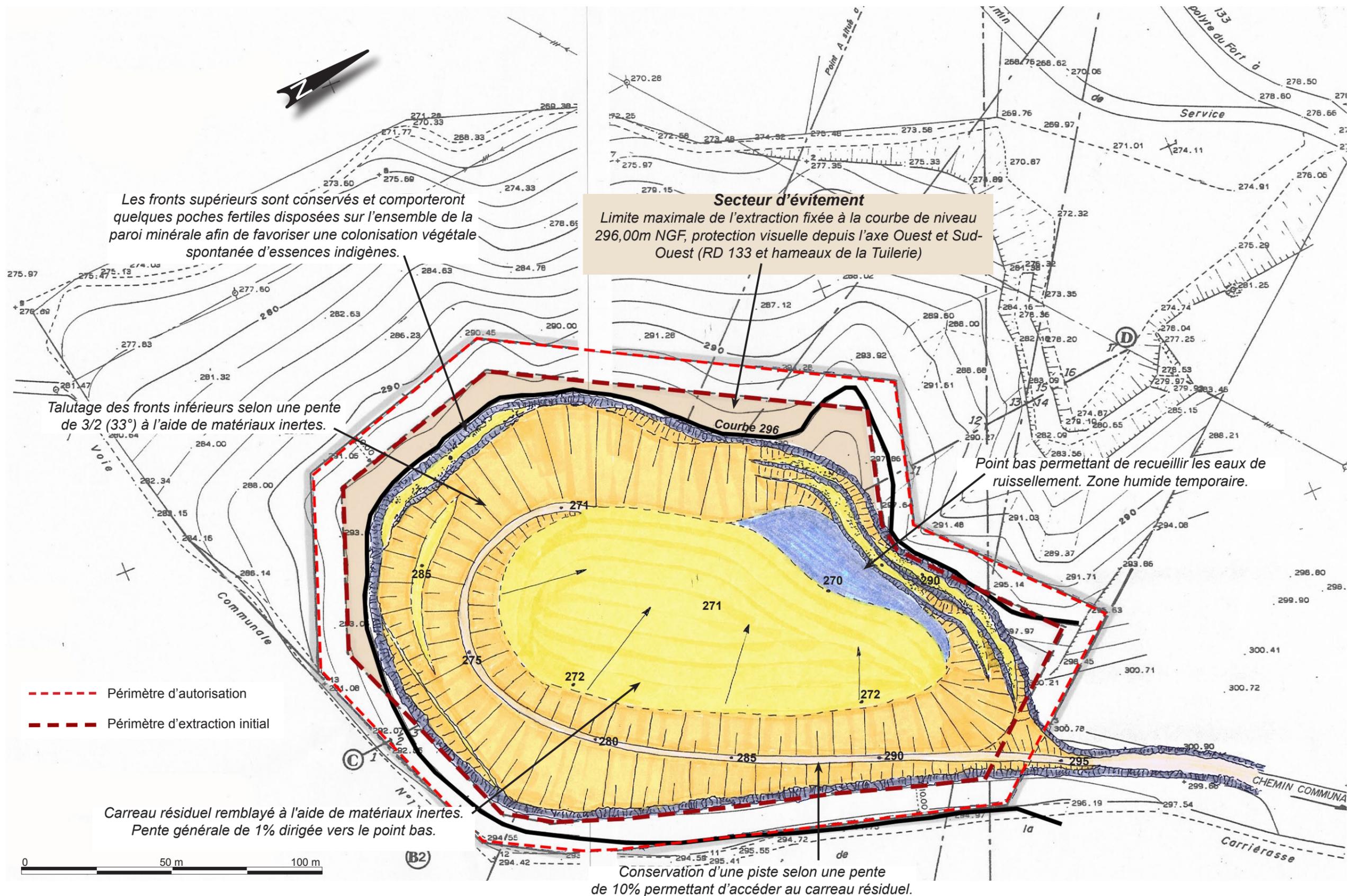
La carrière est située derrière la ligne de crête

Axe Ouest/Sud-Ouest: RD 133 - La Tuilerie

La carrière est pratiquement invisible depuis ce secteur et le projet de renouvellement d'exploitation restera masqué par la végétation et le relief existants.



PRINCIPES DE MODELAGE À L'ÉTAT FINAL - Échelle 1/1250^e



PRINCIPES DE VÉGÉTALISATION À L'ÉTAT FINAL - Échelle 1/1250°

L'intégration paysagère d'une carrière n'implique pas forcément une revégétalisation systématique de tous les secteurs exploités. Il est nécessaire, pour l'acceptation paysagère du projet, de travailler avant tout la géométrie générale des lignes de l'excavation afin qu'e celles-ci se raccordent aux lignes du terrain naturel environnant. La revégétalisation viendra alors se positionner de façon logique sur certaines parties de la géométrie afin de souligner, renforcer, combler, atténuer ou masquer les mouvements créés.

Dans le cas de la carrière du Mas Neuf Ouest, la vocation du site à l'état final sera de restituer un milieu naturel représentant une surface d'environ 3,3 ha, le carreau résiduel représentant environ 0,9 ha.

Le choix des essences se fera en accord avec les gestionnaires du site. Il sera toutefois indispensable de veiller à ce que ce choix se fasse dans une palette végétale correspondant aux espèces locales répertoriées sur le site ou dans les environs pour faciliter l'intégration écologique, paysagère et visuelle du projet dans le paysage.

La surface plane du carreau principal doit rester ouverte et pourra, à ce titre, constituer le support d'une prairie maigre.

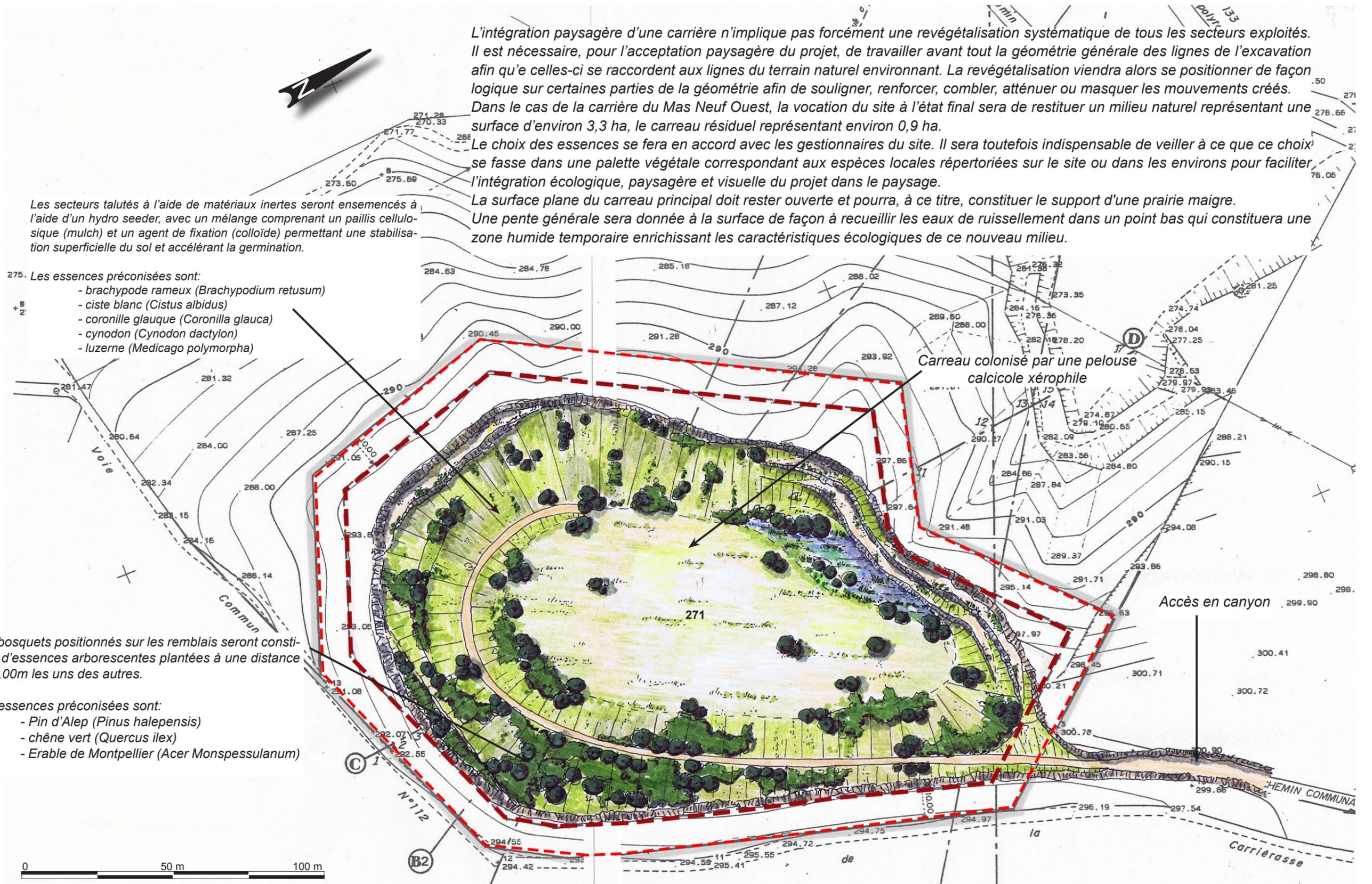
Une pente générale sera donnée à la surface de façon à recueillir les eaux de ruissellement dans un point bas qui constituera une zone humide temporaire enrichissant les caractéristiques écologiques de ce nouveau milieu.

Les secteurs talutés à l'aide de matériaux inertes seront ensemencés à l'aide d'un hydro seeder, avec un mélange comprenant un paillis cellulosique (mulch) et un agent de fixation (colloïde) permettant une stabilisation superficielle du sol et accélérant la germination.

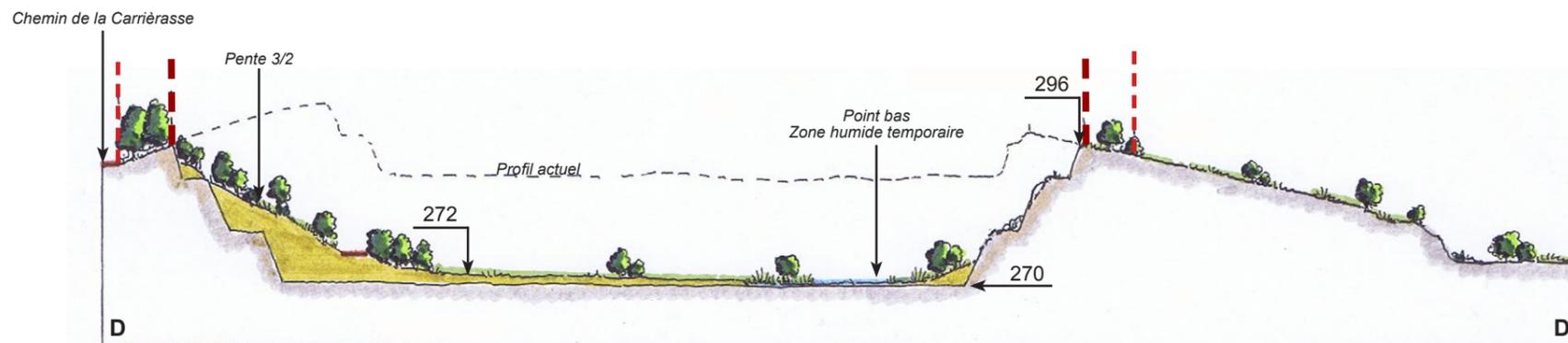
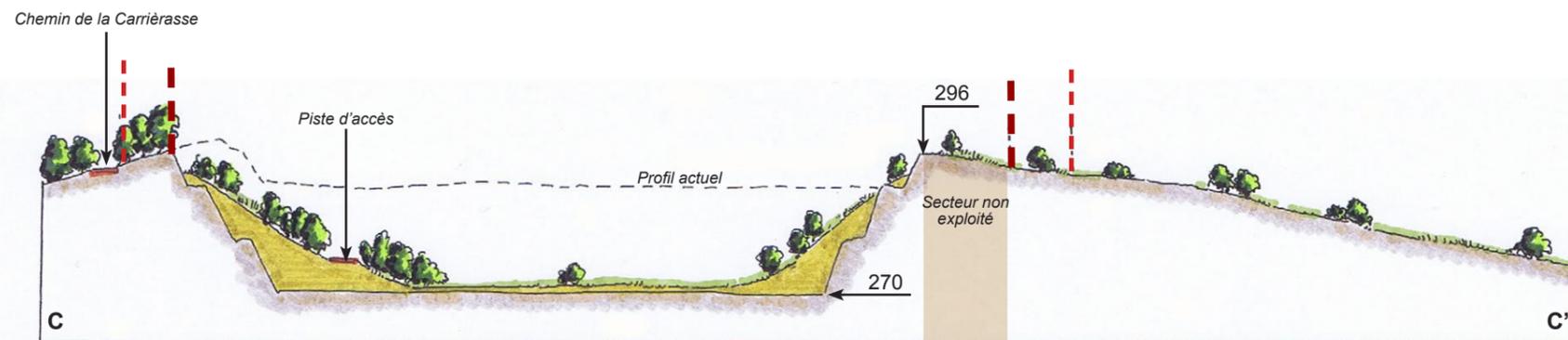
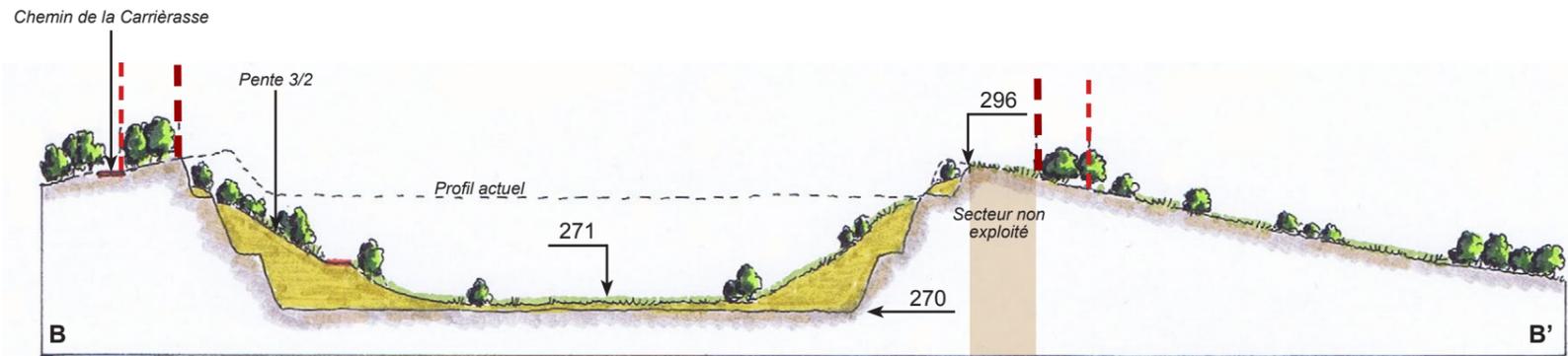
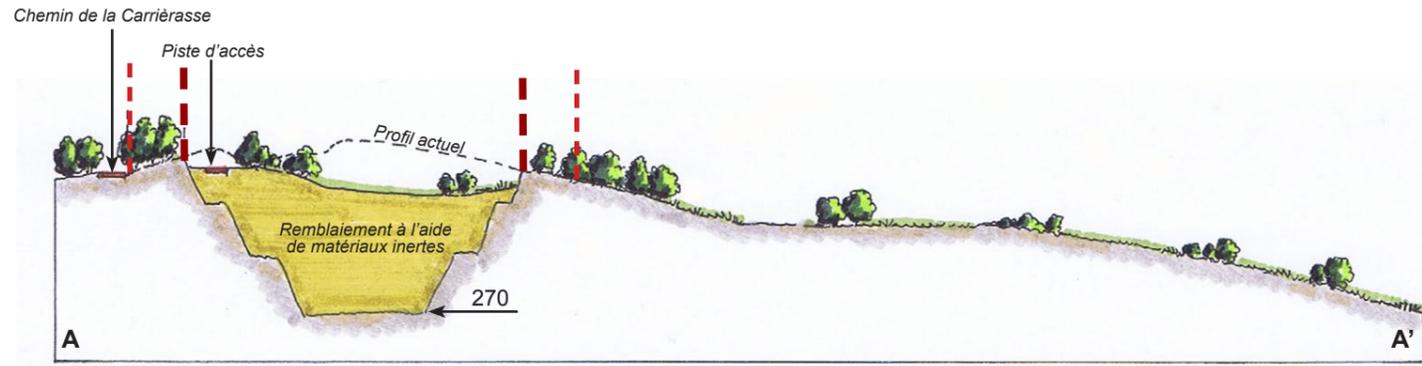
- 275- Les essences préconisées sont:
- brachypode rameux (*Brachypodium retusum*)
 - ciste blanc (*Cistus albidus*)
 - coronille glauque (*Coronilla glauca*)
 - cynodon (*Cynodon dactylon*)
 - luzerne (*Medicago polymorpha*)

Les bosquets positionnés sur les remblais seront constitués d'essences arborescentes plantées à une distance de 5,00m les uns des autres.

- Les essences préconisées sont:
- Pin d'Alep (*Pinus halepensis*)
 - chêne vert (*Quercus ilex*)
 - Erable de Montpellier (*Acer Monspensulanum*)



COUPES TOPOGRAPHIQUES DE L'ÉTAT FINAL - Échelle 1/1250^e



- - - - - Périmètre d'autorisation
- · - · - Périmètre d'extraction initial

PLAN D'ÉTAT FINAL SUR PHOTO AÉRIENNE

